

# Formulaire de demande- GénieArts Nouvelle-Écosse

\_\_\_\_\_  
(Nom du Projet)

\_\_\_\_\_  
(Date d'application)

## Informations Générales:

<b>École :</b> Nom de l'école Adresse postale Téléphone Télécopieur			
<b>Contact direction (signataire):</b> Nom de la personne Titre Adresse courriel Téléphone			
<b>Personne contact à l'école :</b> Nom de la personne Titre Adresse courriel Téléphone Télécopieur			
<b>Enseignant(e)(s) :</b> Nom de la personne Matière scolaire enseignée Adresse courriel Téléphone			
<b>Étudiants :</b> Nom de la (les) classe(s) impliquée(s) Nombre total d'étudiants			
<b>Artiste(s) (SI DISPONIBLE) :</b> Nom de la personne Discipline artistique Adresse courriel Téléphone			

## Information Projet:

### Description du projet :

La description du projet devra faire au maximum 300 mots et pourra contenir les éléments suivants :

- L'objectif du projet ou une idée générale du résultat final;
- Processus artistique utilisé;
- L'implication de l'élève dans le processus décisionnel;
- Implication de la part de la communauté (Comité de parents, présentation Publique...);
- Dates de début et de fin;
- Résultats pédagogiques attendus;
- Nombre de rencontres avec l'artiste (si disponible);
- Échéancier (si disponible);
- ...

# Information Budget:

Revenus	Description	Sous-Total
Contribution de l'école	Argent = _____ \$	= _____ \$
	Nature = _____ \$	
Autres revenus – à spécifier		= _____ \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		= _____ \$

	Dépenses	Description	Sous-Total		
Honoraire de l'artiste	Session(s) de planification avec l'enseignant ou un groupe d'enseignants	<u>Nombre de sessions</u> : _____ heure(s) X 40 \$ / heure  <u>Date(s)</u> :	= _____ \$		
	Session (s) de préparation du matériel	<u>Nombre de sessions</u> : _____ heure(s) X 20 \$ / heure	= _____ \$		
	Session(s) d'animation avec les élèves	<u>Nombre de sessions</u> : _____ heure(s) X 50\$/h  _____ jour(s) X 250\$ / jour	= _____ \$		
Projets	Achat de matériels	_____ _____ _____ _____	= _____ \$		
	Autre coûts – à spécifier		= _____ \$		
Déplacements	Repas de l'artiste	Déjeuner __ X 10\$/ repas	Diner __ X 15\$/ repas	Souper __ X 25\$/ repas	= _____ \$
	Transport de l'artiste	Nombre de kilomètres, aller et retour, par visite : _____ Km	Nombre de visites : _____	Nombre total de kilomètres = _____ Km	X 0,34\$ / km = _____ \$
	Hébergement de l'artiste				= _____ \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>				= _____ \$	

<b>NET DU PROJET (Revenus-Dépenses)</b>	= - _____ \$
<b>Contribution GénieArts demandée</b>	= _____ \$

# Explication des termes du formulaire Budget

## **REVENUS :**

### **Contribution de l'école :**

Celle-ci doit être de minimum de 30% du revenu total. Elle peut inclure les dons en argent ou en nature :

- **Argent :** Dons de la communauté, des différents comités d'écoles...
- **Nature :** Aussi connus sous le nom de « dons autres qu'en espèces », les dons en nature sont des dons de biens ou services comprenant des articles, tels que, entre autres, l'utilisation d'équipement, location de des locaux, des biens culturels, etc.

### **Autres revenus :**

Tout autre partenariat que l'école aura pu conclure avec des organismes pour obtenir du financement pour le projet.

## **DÉPENSE :**

### **Session(s) de planification avec l'enseignant ou un groupe d'enseignants :**

Une session de planification est considérée lorsqu'elle dure au moins 1 heure.

### **Session (s) de préparation du matériel :**

La préparation du matériel est payée 20\$ de l'heure avec un maximum équivalent à 50% du temps d'animation en salle de classe.

(Ex. pour 10 sessions d'une heure en salle de classe, l'artiste peut réclamer 5 heures de temps de préparation du matériel.)

### **Achat de matériels :**

La liste du matériel nécessaire au projet sera dressée en collaboration avec l'artiste et l'enseignant. L'achat de matériel sera ensuite à la discrétion de l'artiste, l'école ou l'enseignant.

Pour être remboursé, une pièce justificative (reçu) devra obligatoirement être jointe à la demande de remboursement.

### **Autre coûts :**

Toute autre dépense qui pourrait être engendrée par le projet et qui ne correspond pas à une des sections présentes.

### **Session(s) d'animation avec les élèves :**

Les sessions d'animation avec les élèves sont rémunérées 50\$/heure, jusqu'à 250.00\$/jour maximum.

### **Repas :**

Les repas du matin et du soir ne seront comptabilisés que si l'artiste doit dormir sur place.

### **Déplacements :**

Seulement si l'artiste habite à plus de 25 km (aller et retour) de l'école.

**Hébergement :**

Les frais d'hébergement seront acceptés que si l'artiste demeure à plus de 50 km de l'école. Donner un montant estimé. Une fois le projet terminé, les reçus devront être fournis pour permettre la rectification du budget ainsi qu'un remboursement complet (Dans la limite du budget accordé par la FéCANE).

**Dépenses non admissible :**

- Temps de travail de l'enseignement ou du personnel déjà impliqué dans la livraison normale du cours
- Frais de transport si l'artiste demeure à moins de 25 km de l'école ou du lieu de l'Activité/du projet
- Frais d'hébergement si l'Artiste demeure à moins de 50 km du lieu de l'activité/du projet
- Frais de repas pour les petits déjeuners ou les soupers si l'artiste ne dors pas sur place
- Achat d'équipements majeurs (par exemple, caméra, ordinateurs ou autres).
- Location de locaux d'écoles déjà prévus dans la livraison normale du cours
- Etc.

\* La FéCANE se réserve le droit de refuser toutes autres dépenses si elle les juge inadéquats ou non nécessaire au bon fonctionnement du projet